

Budget prévisionnel de fonctionnement à l'équilibre de l'association

Année ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Dernier bilan financier de l'association

NOM DE L'ASSOCIATION :

ACTIF			PASSIF		
Richesses détenues à un instant donné par l'association			Origine des richesses de l'association (sources de financement)		
Classe		Montant	Classe		Montant
2	Immobilisations		1	Capitaux propres	
	Biens durables (>1 an) propriété de l'association		10	Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables	
20	Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)		11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	
21	Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)		12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	
27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)		13	Subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)	
28	Amortissement des immobilisations				
			15	Provisions pour risques et charges	
3	Stocks		16	Emprunts à moyen et long terme (EMLT > 1 an)	
	Marchandises, matières premières		19	Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)	
4	Créances		4	Comptes de tiers	
	<i>Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association</i>			<i>Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme</i>	
5	Comptes financiers - Trésorerie			Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)	
	Disponibilités bancaires			Dettes d'exploitation (fournisseurs)	
	Comptes épargne			Dettes diverses (sociales ou fiscales)	
	Caisse				
	SICAV (valeur mobilière de placement)				
Total Actif Bilan			Total Passif Bilan		

Capitaux permanents (ressources durables de l'association)

Capitaux temporaires